



La Confédération
LA LOYAUTÉ DE CARTIER

La loyauté de Sir George Etienne Cartier a fait le sujet d'un article très intéressant, publié il y a au delà d'un demi siècle, dans un journal de Montréal, sous la signature de M. Arthur Ransereau.

A l'occasion des manifestations que l'on prépare pour le jubilé de la Confédération Canadienne, le public aimera certainement à lire un article sur l'un des Pères de la Confédération. "Comme chacun le sait, toute la vie de Cartier a été une exhortation à la loyauté envers la couronne britannique et la fraternité entre races. Son premier discours politique le 24 septembre 1844, donne la note qui retentit la même jusqu'à la fin de sa carrière.

"Les événements de 1837 ont été mal interprétés, disait-il. Le peuple plutôt pour but de réduire à néant la minorité oppressive qui voulait exploiter le gouvernement dans son intérêt, que d'amener une séparation de la province avec la mère-patrie... La responsabilité des malheureux événements de 1837 pèse sur la tête de ceux qui dirigeaient l'opinion publique à cette époque. M. Viger était un de ceux-là et avec l'influence qu'il avait, il aurait dû mieux conseiller ses compatriotes."

"C'est avec le même esprit de loyauté, 19 ans plus tard, quand son gouvernement fut battu sur le bill de la marine, qu'il disait le 3 août 1863, aux électeurs de Welland:

"Par la présentation de la loi sur la milice, nous avons montré quel prix nous attachons à notre union avec la Grande-Bretagne. Nous avons voulu montrer à l'Angleterre que nous chérissions l'union britannique."

Cartier passa toute sa vie à identifier la province de Québec avec le sentiment britannique, au milieu duquel elle était appelée à se développer. Avec son indomptable énergie, il lutta contre la tendance de sa race à grogner contre tout ce qui était anglais et à faire bande à part. Presque un siècle de mesquinerie impérialiste, de persécutions bureaucratiques avait moulé l'esprit canadien-français dans une forme unique de résistance à l'influence anglaise. Lafontaine avait commencé un travail de régénération; Cartier eut à l'achever. Il fallait convaincre nos compatriotes qu'il étaient des citoyens comme les autres, acceptables à l'Empire comme les autres. La défiance n'était pas encore disparue du peuple, lorsque la Confédération lui fut soudainement annoncée.

Il y eut dans la province de Québec un grave moment d'hésitation. On peut même dire que les meilleurs amis de Cartier saisis de frayeur, Brisèrent leur allégeance et l'abandonnèrent. L'opinion publique indécise se ressaisit, cependant, quelques temps après par un article de la "Mines" dont Cartier était l'inspirateur immédiat, sinon l'auteur, et qui disait tout simplement à ses compatriotes:

"La province de Québec n'a pas le droit de se mettre en travers de la marche politique et d'arrêter une grande idée. Si elle le fait, s'en est fini d'elle; elle retombe dans les luttes de 1837 avec cette différence que ce ne seront plus les émissaires anglais auxquels elle aura affaire, mais à ses propres compatriotes des autres races qui ne lui pardonneront jamais son entêtement."

"La gloire de notre nationalité n'est point dans l'isolement. Elle est dans la lutte et le combat: lutte à mains armées autrefois contre le despotisme et la tyrannie; lutte pacifique pour la défense du drapeau de la mère-patrie. Aujourd'hui lutte pacifique pour faire sa place dans le monde des

La Confédération
SIR ETIENNE-PASCAL TACHÉ

Cet homme d'Etat canadien, père de la Confédération canadienne, est né à Saint-Thomas de Montmagny, Québec, le 5 septembre 1795, fils de Charles Taché et de Geneviève Michon. Il était pas sa grand'mère l'un des descendants de Joliet, le découvreur du Mississippi. Pendant la guerre de 1812 il est lieutenant dans le régiment des "Chasseurs Canadiens". L'on peut dire surtout de cet homme qu'il est un "self-made man". A la suite d'études élémentaires, il se rend à Philadelphie où il travaille à perfectionner son instruction, devient médecin, revint au Canada, prend bientôt rang parmi les hommes d'état les plus éminents.

La famille Taché jouissait d'une fortune opulente avant la conquête qui la ruina. C'est pourquoi sir Etienne et ses frères ne purent recevoir qu'une éducation secondaire, leur père ayant eu à élever sa famille avec de très faibles moyens.

A la première élection à la Législature qui suivit la promulgation de l'Acte d'Union il fut élu député par le comté de l'Islet puis réélu en 1844. En 1846, il accepte le poste d'adjudant-général de la milice, puis en 1848 il devient commissaire en chef des Travaux publics, dans le cabinet Lafontaine-Baldwin. M. Taché fut membre du gouvernement de 1848 à 1856 et deux ans plus tard, il était créé baronnet par la reine Victoria. En 1860, il était nommé aide-de-camp de Sa Majesté avec le grade de colonel dans l'armée régulière. Le Pape Pie IX le créa en 1862 Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire.

Sir Etienne-Pascal Taché a efficacement travaillé à la réorganisation de la milice du Canada, surtout lors l'affaire du "Trent". En 1864, il forme le cabinet Taché-Macdonald, préside la conférence des représentants des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, préparant la Confédération, consacre toute son énergie à cette grande oeuvre nationale, dont le soixantième anniversaire est célébré cette année au Canada.

A la Législature convoquée le 19 janvier 1865, dans le but de prendre en considération les résolutions adoptées par la Conférence de Québec, sir Etienne-Pascal Taché démontre que la Confédération est absolument nécessaire si nous voulons rester sujets anglais et monarchistes, qu'elle seule peut remédier aux crises politiques qui bouleverseraient alors le pays; qu'elle seule peut conserver au Bas-Canada son autonomie et toutes les institutions qui lui sont chères.

Sir Etienne Taché a été un des orateurs les plus distingués de nos chambres; sobre de paroles, il ne parlait pas souvent mais il parlait toujours utilement.

Sir Etienne-Pascal Taché est mort à l'âge de 70 ans, à Saint-Thomas de Montmagny, le 30 juillet 1865.

affaires à côté de ses rivaux, et leur disputer si il est possible le haut du pavé. Elle est pour lutter, la nationalité des hommes qui ont dû vaincre tant d'obstacles, supporter tant de misères et livrer tant de combats au monopole et à la tyrannie, pour se frayer une route honorable à côté des races étrangères.

"La Confédération étendra au loin l'horizon, mais elle donnera en même temps à notre vie intime, à notre vie de famille des éléments de bonheur et de jouissances qui ont été refusés jusqu'à ce jour. Elle nous rendra libre et maîtres chez-nous, dans l'administration des affaires de notre patrie spéciale."

LES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION DE L'ONTARIO



- (1) L'hon. JAMES COCKBURN, Solliciteur Général, Haut-Canada.
- (2) L'hon. OLIVER MOWATT, Directeur Général des Postes du Canada.
- (3) L'hon. GEORGE BROWNE, Président du Conseil Exécutif, Canada.
- (4) L'hon. WILLIAM McDUGALL, Secrétaire Provincial du Canada.
- (5) L'hon. ALEXANDER CAMPBELL, Commissaire des Terres de la Couronne, Canada.
- (6) L'hon. JOHN A. MACDONALD, Procureur Général du Haut-Canada.

LES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK



- (1) L'hon. PETER MITCHELL, Conseiller Exécutif, N.-B.
- (2) L'hon. CHARLES FISHER, M.P.P., N.-B.
- (3) L'hon. E. B. CHANDLER, M.C.L., N.-B.
- (4) L'hon. WILLIAM H. STEWART, M.C.L., M.C.P., N.-B.
- (5) L'hon. J. M. JOHNSON, Procureur-Général, N.-B.
- (6) L'hon. SAMUEL L. TELLEY, Secrétaire Provincial, N.-B.
- (7) L'hon. J. GRAY, N.-B.

LES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD



- (1) L'hon. Col. JOHN HAMILTON GRAY, Président du Conseil Exécutif, I.P.E.
- (2) L'hon. GEORGE COLES, M.P.P., I.P.E.
- (3) L'hon. EDWARD PALMER, Procureur-Général, I.P.E.
- (4) L'hon. A. A. MACDONALD, M.C.L., I.P.E.
- (5) L'hon. T. HEATH HAVILAND, M.P.P., I.P.E.
- (6) L'hon. EDWARD WHELAN, M.P.P., I.P.E.
- (7) L'hon. WILLIAM H. FIFE, Secrétaire Colonial, N.-B.